

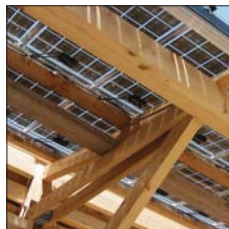
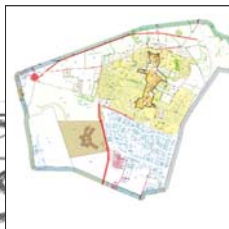


GRENOBLE 11, 12 JUIN / LYON 26, 27 JUIN 2008

Bâtiment & Aménagement Durables

en Rhône-Alpes

Etat de l'Art et Stratégies vers le Facteur 4



Contexte régional

En Rhône-Alpes, de nombreuses initiatives et programmes sont développés en faveur de l'efficacité énergétique et de la qualité environnementale dans les approches territoriales et les bâtiments.



Dans les bâtiments, des dispositifs de soutien et d'animation pour créer des références sont mis en œuvre.

On peut citer les Opérations Programmées d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB), l'appel à projet «bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique» issu du programme «PREBAT», la généralisation de la Qualité Environnementale des Bâtiments au secteur HLM et au logement étudiant, la diffusion de maisons à basse énergie, le lancement de nombreuses campagnes de mesures et d'évaluation d'opérations.

Afin d'accompagner ces politiques, des ressources et des formations pour les acteurs du bâtiment ont également été mises en place.

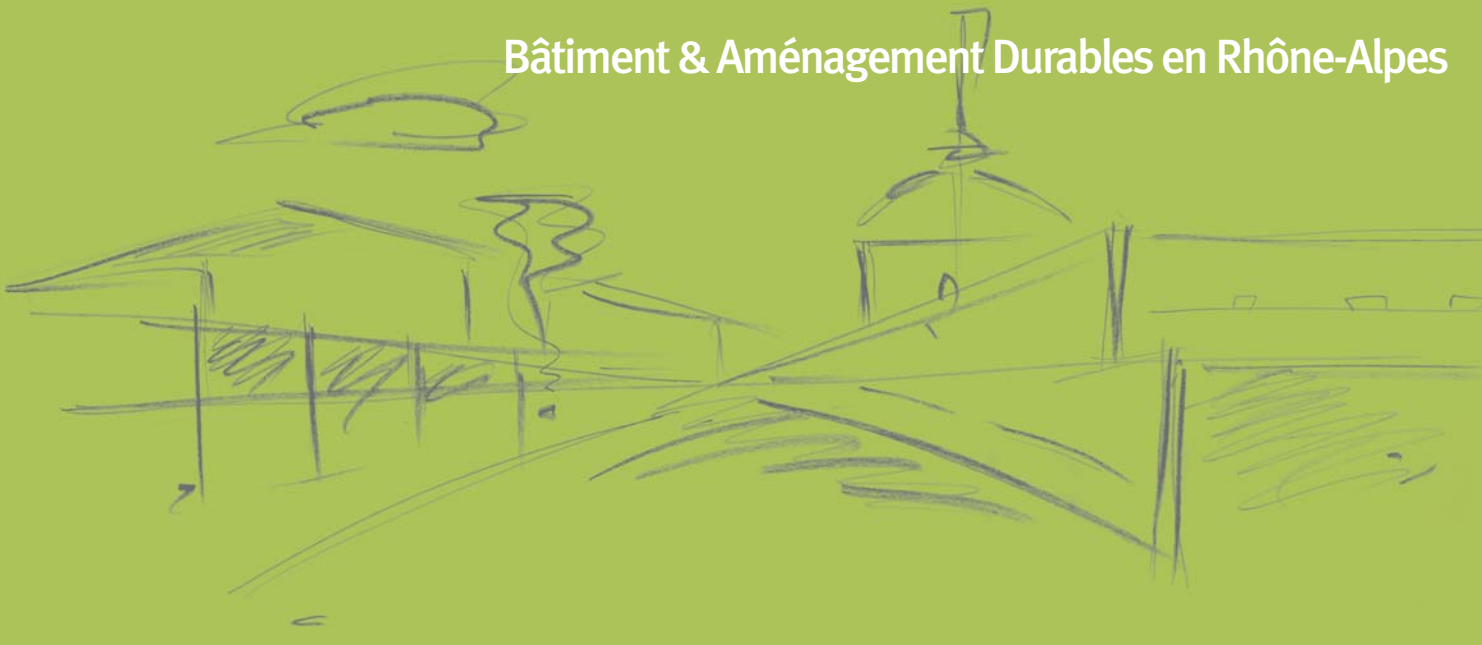
Des communes et intercommunalités prennent des initiatives en terme d'aménagement et de bâtiment durables ; certaines dans la lignée des Agendas 21 et des Plans Climat Territoriaux, de nombreuses en intégrant ces orientations aux Plan Locaux d'Urbanisme.

Plusieurs ZAC, quartiers durables ou lotissements denses conçus selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme ont montré la voie.

En phase avec ces initiatives locales, des maîtres d'ouvrage expérimentent sans perdre de vue les objectifs économiques inhérents à ces projets. Se pose maintenant la question de la généralisation des démarches de qualité environnementale des opérations d'aménagement encadrées aux opérations diffuses et sans maîtrise foncière publique.

La force et la réussite de ces actions régionales sont en grande partie dues à la mise en place de partenariats efficaces entre la délégation régionale de l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, l'ANAH, les services de l'Etat (Direction Régionale de l'Equipeement, Direction des Affaires Culturelles), les représentations de la maîtrise d'ouvrage (ARRA HLM), les organisations professionnelles (Ordre des Architectes, CICF, UNSFA, UNTEC, FFB, CAPEB), les associations et centres de ressource (Agences d'Urbanisme, VAD, CAUE, ALE, EIE, RAEE) avec le concours de la recherche : CSTB, Laboratoire PACTE, l'INES, les écoles d'architecture, les universités.

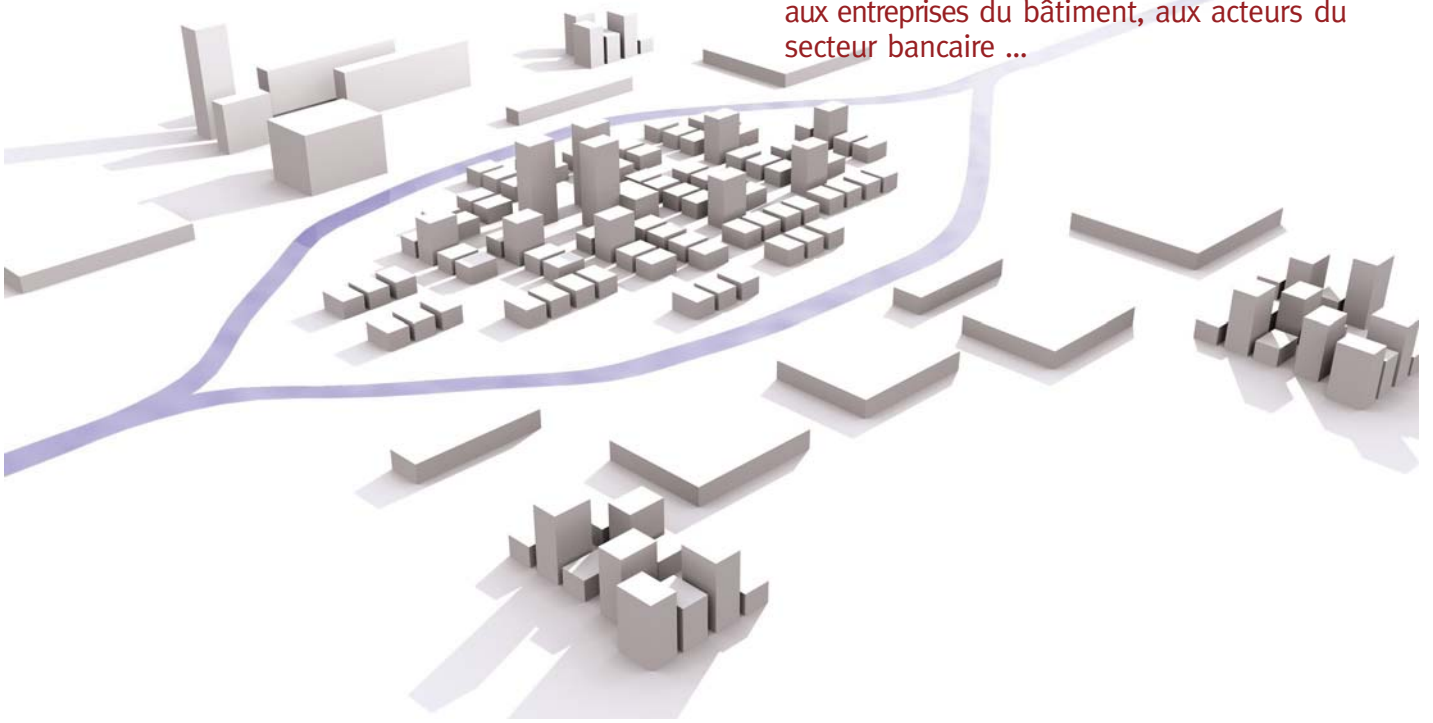




Ces programmes et initiatives pourraient être soutenus et amplifiés par les mesures du Grenelle de l'environnement concernant le secteur du Bâtiment et de l'Urbanisme.

L'OBJET DE CES QUATRE JOURS DE COLLOQUE est de faire le point sur l'avancement de ces programmes et actions, de nos connaissances, sur les acteurs en place, des perspectives et défis à venir dans l'aménagement et le bâtiment pour Rhône-Alpes.

Il s'adresse aussi bien aux concepteurs (architectes, BET, économistes ...), qu'aux chercheurs, aux maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux), aux aménageurs, aux entreprises du bâtiment, aux acteurs du secteur bancaire ...



Villes et constructeurs vers un co-pilotage de la qualité environnementale des projets ?

Animation : Pierre Delohen,
Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment



UNIVERSITÉ DE GRENOBLE - PACTE
CITÉ DES TERRITOIRES
GRENOBLE 11-12 JUIN 2008

dans le cadre de la Biennale de l'Habitat Durable



Dans une perspective de développement urbain durable, la qualité environnementale et la performance énergétique des bâtiments deviennent de nouveaux champs de l'action publique territoriale. Comment les collectivités locales peuvent-elles définir et s'assurer des performances environnementales et énergétiques des projets immobiliers dont elles n'ont pas l'initiative ?

Le Grenelle de l'Environnement a confirmé le rôle des collectivités locales pour atteindre le « FACTEUR 4 » dans le bâtiment.

Au-delà des quartiers durables et des projets sous maîtrise foncière publique, des communes essaient d'étendre ces orientations à des opérations dont elles n'ont pas l'initiative ; elles définissent des exigences et veillent à leur respect aux différentes phases d'élaboration des projets portés par les promoteurs immobiliers.

L'exemple du Canton de Genève et les premiers enseignements tirés de ZAC, «quartiers durables» et des approches environnementales de l'urbanisme (AEU®) introduiront ce colloque.

Quatre ateliers parallèles présenteront ensuite les expérimentations de collectivités rhônalpines (grandes villes et petites villes) afin d'initier un débat, encore peu fréquent, entre urbanistes, promoteurs, chercheurs et organismes de conseil auprès des communes.

Grâce à des rapporteurs et à une synthèse comparative des quatre ateliers, les participants de la table ronde finale, composée de professionnels et d'élus seront questionnés sur les difficultés juridiques et institutionnelles et sur l'ingénierie d'accompagnement des acteurs de terrain.

Comité Scientifique : Gilles Debizet, Eric Henry, Gilles Novarina, Jean-Michel Roux, chercheurs au Laboratoire PACTE.



Mercredi 11 juin ETAT DES LIEUX ET VISITES

■ 9h30 – 10h00 : Ouverture

La qualité environnementale : de l'aménagement contrôlé par la collectivité aux opérations immobilières d'initiative privée.

Marie-Odile Novelli, Vice-Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes, déléguée aux solidarités, à la politique de la ville et au logement
Bernard Pecqueur, Directeur-adjoint de l'UMR PACTE
Gilles Debizet, PACTE-Territoires
Jacqueline Roisil, ADEME

■ 10h00 – 11h15 : Conférences plénières

Du territoire au bâti, la performance énergétique entre opportunités, incitations et contraintes

Rémy Beck, Service Cantonal de l'Energie de Genève

Les enjeux, la nature et la légitimité des règles environnementales applicables aux constructions : entre technique et éthique, opposable ou négociable, prescriptif ou performanciel...

Yves Sauvage, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Retour d'expérience des AEU® rhônalpines : enjeux, processus, acteurs
Damien Saulnier, Agence d'Urbanisme de l'agglomération lyonnaise
Marine Morain, Arbor&Sens

■ 11h15 – 12h00 : Points de vue et débat

Faciliter l'action des constructeurs immobiliers pour atteindre le facteur 4 ?

Michel Blanc, Directeur de Blanc-Bouygues Immobilier Dauphiné

■ 12h00 – 13h30 : Déjeuner

■ **13h30 – 17h30 : Présentation des quatre communes en préambule aux ateliers**

Le contexte urbain, les orientations des politiques urbaine, environnementale et énergétique de la commune seront présentées et, éventuellement, illustrées par la visite d'opérations d'aménagement ou de bâtiment.

Quelques repères :

- **Bourg-les-Valence**, 20 000 habitants, agglomération valentinoise, démarche AEU® avec un promoteur-aménageur privé évoluant en procédure ZAC.
- **Echirolles**, 35 000 habitants, agglomération grenobloise, ZAC en cours, prescriptions environnementales en cours de réflexion pour l'ensemble du territoire communal.
- **Grenoble**, 160 000 habitants, plusieurs ZAC en cours, Guide Qualité Environnementale Architecturale et Urbaine visant tout le territoire communal.
- **La Motte-Servolex**, 11 000 habitants, agglomération chambérienne, démarche AEU® avec un promoteur privé.

13h30-14h30 : Présentation en salle de La Motte-Servolex et Bourg-lès-Valence

15h00-17h30 : Visite de terrains au choix à Grenoble ou Echirolles

Jeudi 12 juin

ATELIERS ET PERSPECTIVES

■ **8h45 – 11h45 : Ateliers**

Quels dispositifs de copilotage ville/constructeur ?

Les dispositifs mis en place par la commune seront présentés par un chercheur et complétés par le témoignage d'acteurs du terrain. Le débat sera ensuite animé par une personne extérieure.

8h45-10h00 : Première session d'ateliers

10h30-11h45 : Seconde session d'ateliers

Deux ateliers au choix parmi les quatre proposés ci-dessous.

Atelier 1 : Bourg-les-Valence,

Catherine Buhé Laboratoire Environnement Ville et Société - Lyon et UTL
Serge Gros CAUE Isère

Atelier 2 : Echirolles

Gilles Debizet PACTE Territoires, Université de Grenoble
Walter Acchiardi CAUE Drôme

Atelier 3 : Grenoble

Eric Henry PACTE Politique - Organisations, CNRS
René Baroux CERTU

Atelier 4 : La Motte-Servolex

Jean-Michel Roux PACTE Territoires, Université de Grenoble
Emmanuel Boulanger Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

■ **12h00 – 13h00 : Rapport des ateliers**

Atelier 1 : Bourg-les-Valence,

Stéphanie Abrial PACTE Politique - Organisations, CNRS

Atelier 2 : Echirolles

Jacotte Bobroff chercheur-expert auprès du PUCA

Atelier 3 : Grenoble

Taoufik Souami Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, Université Paris VIII

Atelier 4 : La Motte-Servolex

Gilles Novarina PACTE Territoires, Université de Grenoble

■ **13h00 – 14h15 : Déjeuner**

■ **14h15 – 15h15 : Eclairages d'experts et synthèse comparative**

Montage foncier : Bruno Cognat, consultant

Economie de la construction : Michel Forgue, Bureau Michel Forgue

Responsabilité des constructeurs : Vincent Melacca, SMABTP-GIS MRGenCI

Synthèse comparative des ateliers : Albert Dupagne, Université de Liège

■ **15h15 – 15h45 : Pause**



■ **15h45 – 17h15 : Table ronde**

Quelles dispositions les collectivités peuvent-elles mettre en œuvre pour aider, cadrer et inciter les constructeurs à aller vers le facteur 4 dans des conditions favorables ?

Quels soutiens les grandes institutions publiques peuvent-elles apporter aux collectivités dans cette perspective ?

Marc Baietto Président du SCoT de la Région Urbaine Grenobloise et délégué régional CNFPT

Jérôme Grange Représentant du Réseau des Agences d'Urbanisme de Rhône-Alpes

Dominique Jourdain Président de l'association HQE

Jean-Pierre Marielle Président de l'association Ville et Aménagement Durable

Marie-Odile Novelli Vice-Présidente du conseil régional Rhône-Alpes déléguée aux solidarités, à la politique de la ville et au logement

Bernard Nucci Président de Fédération des Promoteurs Constructeurs des Alpes

François Pelegrin Architecte-Urbaniste, Président d'honneur de l'UNSA

■ **17h15 : Clôture**

Guy Fabre Délégué régional ADEME Rhône-Alpes

BATIMENT 2020 construire et réhabiliter

CITÉ INTERNATIONALE – PALAIS DES CONGRES
LYON 26-27 JUIN 2008

Animation : Pierre Delohen, *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*

L'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs mais surtout dans les bâtiments existants est un des défis majeurs de la réduction des gaz à effet de serre. Le secteur du bâtiment est en effet l'un des plus gros consommateurs d'énergie en France.

De par les possibilités importantes d'évolution qu'il offre, il s'agit donc d'un secteur clé pour répondre à l'engagement pris par la France de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre.

Jeudi 26 juin RÉHABILITER LES BÂTIMENTS



■ 9h00 – 9h45 Etat des lieux et enjeux dans le bâtiment

Politique et dynamique de l'efficacité énergétique dans le bâtiment en région Rhône-Alpes et les mesures du Grenelle

Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional

Jacques Géralt, Préfet de Région

Guy Fabre, Délégué régional de l'ADEME

■ 9h45 – 11h 15 L'offre globale de réhabilitation

Etat des lieux du parc HLM Rhônalpin (400 000 logements), stratégies pour l'entretien et la rénovation de patrimoines immobiliers visant le facteur 4

Georges Bullion, ARRA HLM

Nicolas Houdant, BET Energie Demain

Quelles solutions techniques pour réhabiliter la maison individuelle ? Le projet MITECH

Michel Jarleton, Président UNSFA Rhône-Alpes

Antoine Thuillier, TBC Générateur d'Innovation

Présentation de l'outil OREBAT, pour l'offre de rénovation énergétique à destination des artisans et entreprises

Roland Fauconnier, FFB

■ 11h 15 – 12h30 Les retours d'expériences en réhabilitation globale et performante dans le tertiaire

Rénovation des Bureaux ALLP Lyon

Jean-Baptiste Fleurent, Agence Fleurent-Valette Architectes

Bruno Georges, BET ITF

Approche comparative de réhabilitation de bureaux : «Passivhaus» à Tübingen (Allemagne)

Ulrich Rochar, BET TRANSSOLAR

Locaux basse consommation du cabinet POUGET à Paris

André Pouget, POUGET Consultants

■ 12h30 – 13h45 Déjeuner

■ 13h45 – 14h35 Les retours d'expériences en réhabilitation globale et performante dans l'habitat social et privé

Opération Vendôme, opération d'acquisition/amélioration à Lyon (69)

Camille Leclercq, OPAC du Grand Lyon

Jean-Baptiste Fleurent, Agence Fleurent-Valette Architectes

Bilan de l'appel à Projet «100 maisons à basse énergie» de la Région Rhône-Alpes

Samir Boukhalifa, ALE de l'Agglomération Lyonnaise

■ 14h35 – 15h45 Premier bilan de la Campagne d'évaluation des performances énergétiques et environnementales de 7 opérations en Rhône-Alpes

Marie-Hélène Huze, COSTIC

Cécile Vernier, POUGET Consultants

Point de vue des usagers, les questions du suivi et exploitation

José Mansot, Président de l'INES

Benoît Jehl, OPAC de l'Isère

■ 15h45 – 16h15 Pause

■ 16h15 – 17h50 Table ronde

Pour les propriétaires, freins et éléments déclencheurs d'actions de réhabilitation

Comment mobiliser : animation et financements

Participants :

- Régies, gestionnaire de biens : Léonard Tassel, Foncia Jacobins

Marc Sagnimorte, SAGNIMORTE CONSEIL

- Collectivités : Chloé Crouzet, Ville de Grenoble ; Christophe Correira, Communauté de Communes des Crêtes Pré-ardennaises,

- Acteurs de terrain : Delphine Agier, PACT du Rhône, Arnaud Segond, ALE de l'Agglomération Grenobloise, Stéphane Chatelin ALE des Ardennes,

- Opérateurs techniques et financiers : Gérard Marquis, ANAH, Bertrand Lafolie, Région Nord-Pas-de-Calais, les prêteurs bancaires, les exploitants de chauffage.

- ARC Association des Responsables de copropriétés, Renaud Dhont

■ **18h00 Conclusion de la journée**

Jean-Paul Dallaporta, Mission Audit-Inspection de l'ANAH
 Marie-Odile Novelli, Vice-Présidente du conseil régional Rhône-Alpes
 déléguée aux solidarités, à la politique de la ville et au logement

Présentation de la plate-forme de la CAPEB, sur les techniques de construction, la qualité environnementale et l'efficacité énergétique

Hélène Blanchard, Vice-Présidente du conseil régional Rhône-Alpes
 déléguée à l'environnement et à la prévention des risques,

Guy Fabre, Délégué régional ADEME RHÔNE-ALPES,

Alain Berlioz Curlet, Président de la CAPEB Rhône-Alpes,

Démonstration de l'outil OREBAT sur des études de cas pour les entreprises et artisans

Roland Fauconnier, FFB

Nicolas Cortesi, FFB



Vendredi 27 juin
CONCEVOIR ET RÉALISER
DES BÂTIMENTS PERFORMANTS



■ **8h30 – 8h40 Introduction**

Hervé Saulignac, Conseiller régional, délégué à l'Énergie
 et aux technologies de l'information et la communication

■ **8h45 – 9h40 Le point sur la Recherche**

Enveloppes, matériaux, systèmes, composants solaires, outils...
 Enveloppes et systèmes :

Denis Clodic, Ecole des Mines de Paris

Marc Casamassima, ADEME

Intégration de composants photovoltaïques dans les bâtiments,
 Philippe Malbranche, INES RDI

■ **9h40 – 11h00 Quelle démarche de conception pour les bâtiments performants ?**

Les grands choix de conception (énergie, confort, santé)

Alain Bornarel, BET TRIBU

Analyse des facteurs de réussite dans la construction de maisons individuelles à très faible consommation énergétiques.

Enquêtes en France, Allemagne et Suisse.

Emmanuelle Cayre, EDF

Pierre Nolay, ALPHEEIS

Point sur les différents labels et certifications : de l'énergie aux démarches multi-critères BBC-Effinergie®, HQE®...

Catherine Parant, S'Pace SA Architecture et environnement

■ **11h00 – 12h40 La dynamique régionale sur les bâtiments à basse consommation, passifs et à énergie positive**

Retour d'expériences des opérations Concerto Lyon-Grenoble

Valérie Diore, SEM Sages

Maxime Valentin, SEM Confluence

Illustration par un concepteur

Hervé Vincent, Architecte

Les projets en cours de BBC-Effinergie® aux bâtiments à énergie positive

Un atelier au choix parmi les deux proposés ci-dessous.

Atelier 1 :

. Logements privés (SOGIMM, Epagny 74)

Géraldine Monod-Breda, Architecte

Nicolas Molle, Etamine

. Bureaux LFI, Grenoble (38)

Thierry Rampillon, Architecte

Alain Castells, ADDENDA

Atelier 2 :

. Logement social PLURALIS, La Terrasse (38)

Vincent Rigassi, Architecte

Kamel Mahiouz, BET ADF

. Bureaux Pôle Solere, MCP, Saint-Priest (69)

Thierry Roche, Architecte

Karine Lapray, BET TRIBU

■ **12h40 – 14h00 Déjeuner**

■ **14h00 – 16h40 Comment concevoir et réaliser des enveloppes performantes ?**

L'étanchéité à l'air, un défi majeur

Rémi Carrie, CETE

Les détails de conception :

. Ossature bois

Marika Frenette, (Architecte canadienne, Atelier CANOPEE / WIGWAM

. Isolation par l'extérieur, répartie, en site contraint

François Varietas, Architecte - Agence TEKHNE

Structuration de l'offre en Rhône-Alpes et place des bio-matériaux

Mickaël de Chalendar, Cluster Eco-Energie

Vue du chantier, témoignages d'entreprises et de maîtres d'ouvrage :

. ZAC des Hauts de Feuilly,

Gilbert Goutheraut, MCP Promotion

Pascal Chazal, Entreprise OSSABOIS

. Retours sur les chantiers Concert'actions à Grenoble :

limiter les ponts thermiques, interfaces entre les corps de métiers

Jérôme Buffière, ALE de l'Agglomération Grenobloise

Jean-Louis Roussaly, Entreprise MINCO

■ **16h40 Conclusion**

Chantal Jouanno, Présidente de l'ADEME

Bâtiment & Aménagement Durables

en Rhône-Alpes

GRENOBLE 11-12 JUNI 2008

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE - PACTE
CITÉ DES TERRITOIRES
14, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

LYON 26-27 JUNI 2008

CITÉ INTERNATIONALE
PALAIS DES CONGRES
50, quai Charles de Gaulle
Lyon Cedex 06

Retrouvez toutes les informations pratiques (plans d'accès, hébergement...),
le programme et le bulletin d'inscription sur le site :
www.colloquefacteur4.rhonealpes.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Il doit être adressé, dûment complété(*) à :
ADEME - Brigitte Bouhours
Régisseuse de recettes
27 rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

(*) Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Jeu di 5 Juin 2008

DROITS D'INSCRIPTION :

Ils s'élèvent à :

75 euros (*) par personne pour 1 jour
150 euros (*) par personne pour 2 jours
225 euros (*) par personne pour 3 jours
300 euros (*) par personne pour 4 jours

et comprennent la participation à la (aux) journée(s), le dossier du participant, le(s) déjeuner(s) et les pauses.

RÈGLEMENT :

Il peut être effectué :

- Au comptant :
Soit par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, soit par carte Bancaire
- A réception d'une facture :
Soit par chèque bancaire ou postal soit par virement

Frais bancaires : les frais de virement et de transfert sont à la charge du client

BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre leur règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

MODIFICATION/ ANNULLATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit avant le 5 juin 2008. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

ATTESTATION DE PRÉSENCE : Votre demande devra être adressée à Brigitte Bouhours (voir coordonnées ci-dessus)

Important : ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation

Les titres de transport et l'hébergement sont à la charge du participant

(*) Prix net de taxe (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 Juillet 1993)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Concernant l'inscription,
le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours
Tél. : 01 47 65 23 73
Fax : 01 46 38 37 19

E-mail : brigitte.bouhours@ademe.fr

Concernant la logistique,
l'hébergement, les ateliers
et les visites

Agence DE COMM' ET D'ESPRIT
Tél. : 04 26 23 41 36
Fax : 04 78 83 69 10

Mobile : 06 62 49 69 70

E-mail : comm.esprit@wanadoo.fr

Concernant le programme
et les intervenants

ADEME

Florence Barbett

Tél. : 04 72 83 46 00

E-mail : florence.barbett@ademe.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bâtiment & Aménagement Durables

en Rhône-Alpes

A retourner avant le 5 Juin 2008

à l'ADEME- Brigitte Bouhours

Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

brigitte.bouhours@ademe.fr

GRENOBLE 11-12 JUIN 2008

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE -

PACTE

CITÉ DES TERRITOIRES

14, avenue Marie Reynoard

38100 Grenoble

LYON 26-27 JUIN 2008

CITÉ INTERNATIONALE

PALAIS DES CONGRES

50, quai Charles de Gaulle

Lyon Cedex 06

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Organisme/Société :

Direction/Département/Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Courriel :

Téléphone : Fax :

VOTRE INSCRIPTION :

je m'inscris à la (aux) journée(s) suivante(s) :

11 Juin 12 Juin 26 Juin 27 Juin

Droits d'inscription :

75 euros pour 1 jour 150 euros pour 2 jours

225 euros pour 3 jours 300 euros pour 4 jours

A retourner avant le 5 Juin 2008

à l'ADEME- Brigitte Bouhours

Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Le Mercredi 11 Juin,
de 15h à 17h30,
je participerai à la visite :

- De Grenoble
- D'Echirolles

Le Jeudi 12 Juin,
je participerai aux ateliers suivants :

De 8h45 à 10h :

(1 choix parmi les 4 ateliers proposés)

- Bourg-lès-Valence
- Echirolles
- Grenoble
- La Motte-Servolet

De 10h30 à 11h45 :

(1 choix parmi les 4 ateliers proposés)

- Bourg-lès-Valence
- Echirolles
- Grenoble
- La Motte-Servolet

Le Vendredi 27 Juin,
de 11h50 à 12h40,
je participerai à l'atelier suivant :

- Logements privés, SOGIMM, et Bureaux LFI (dans la limite des places disponibles)
- Logement social PLURALIS et Bureaux Pôle Solere, MCP

J'utilise le mode de règlement suivant :

Au comptant : (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français)

Par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

par carte bancaire Visa Euro/ Master Card

N° de carte _____

Date de fin de validité : mois ___ Année ___

Trois derniers numéros figurant au dos de la carte (obligatoire) ____

Nom et adresse du titulaire de la carte :

Signature du titulaire de la carte (obligatoire) :

A réception d'une facture :

par chèque bancaire ou postal

par virement à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME – TP Angers

Code banque : 10071 – Code guichet : 49000

N° de compte : 00001000206 – Clé 07

(En indiquant la date du colloque et le nom du ou des participants dans le libellé de votre virement.)

N° Siret : 385 290 309 00454 – Code APE : 751 E

N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : BDFEFRPPXXX

Fait le :

A :

Signature et cachet d'entreprise